



---

Conseil local de développement

*Pays de Maurienne*  


---

# Synthèse des travaux des commissions du CLD

Séance plénière

10 mai 2010





# Un document d'étape

- Issu du travail des commissions
- Des échanges avec le bureau du SPM

Une ambition générale :

*Un territoire soucieux de prendre en charge son développement et la qualité de vie de ses habitants en s'appuyant sur ses propres ressources*



# 1- Identifier les ressources de la vallée, les mettre en cohérence, les valoriser, en tirer parti pour le développement économique

- Rechercher et valoriser les projets dormants,
- Développer les projets innovants Montagne / Tourisme / Industrie,
- Renforcer les services aux entreprises (création, cession, reprise, développement),
- Promouvoir des produits touristiques fondés sur une logique de circuit, en valorisant les différents éléments du patrimoine de la vallée (culturel, naturel, industriel, agricole, ...) avec le souci de concevoir et d'élaborer des produits et une communication vallée,
- Favoriser une culture participative, s'appuyant sur les richesses de la vallée, et ouverte sur l'extérieur.



## 2- Développer les compétences en relation avec les besoins économiques et sociaux des habitants

- Renforcer la professionnalisation des intervenants sociaux, avec le souci de mutualisation et de synergie des compétences ;
- Développer les formations en s'appuyant sur une Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC) au niveau de la vallée ;
- Veiller à la cohérence du Contrat Territorial Emploi Formation (CTEF) avec les objectifs de développement des compétences définis ci-dessus.



### 3- Prendre en compte le vieillissement de la population

- Favoriser le "vivre chez soi" des personnes âgées (services à la personne, portage des repas, aménagement des logements) ;
- Enrayer la désertification médicale de la vallée en concertation avec les professionnels.



## 4- Une vallée ouverte à la jeunesse

- Favoriser la diversité de l'offre d'accueil des enfants (0-11 ans) ;
- Soutenir des pratiques culturelles diversifiées concernant les enfants et les jeunes ;
- Engager le renouvellement de la clientèle touristique en ciblant les familles et les enfants et en favorisant l'accessibilité (jeunes enfants, handicapés...).



## 5- Favoriser la mobilité et les communications à l'intérieur de la vallée et avec l'extérieur

- L'internet à très haut débit, un enjeu important pour la vallée ;
- Créer les conditions du développement du covoiturage et/ou de l'intermodalité ;
- Favoriser le lien vallée-stations dans le développement du tourisme ;
- Améliorer les conditions de transport des saisonniers ;
- Soutenir des projets culturels itinérants, irriguant l'ensemble du territoire.



## 6- Se mobiliser pour le développement durable

- Développer l'éducation à l'environnement et au développement durable (enjeu pour le tourisme et pour la population locale) ;
- Favoriser les circuits courts de commercialisation agricole ;
- Identifier et développer dans la vallée les filières liées aux énergies nouvelles et renouvelables.



## 7- Veiller au maintien et au renforcement du lien social dans la vallée

- Veiller à la cohésion territoriale tout au long de la vallée ;
- Favoriser les projets culturels permettant un décloisonnement, par exemple par le croisement de différentes formes de culture, par l'investissement de lieux inhabituels, par la réalisation participative d'un "événement Maurienne" de façon régulière ;
- Soutenir l'accès des services (aux) publics, en favorisant leur mutualisation, leur mise en réseau ;
- Veiller à la qualité d'intégration des saisonniers.



## 8- Anticiper la mise en œuvre de la ligne ferroviaire Lyon-Turin

- Penser l'aménagement du territoire en lien avec le projet de ligne ferroviaire et notamment la création de la gare intermodale de St Jean de Maurienne - Réaliser un SCOT (Schéma de Cohérence Territorial) ;
- Mettre en place un coordonnateur afin d'animer, sur la vallée, les actions à mener sur le foncier, l'immobilier et la gestion de l'espace - mettre en place une stratégie de mise à disposition d'immobilier industriel ;
- Anticiper les besoins en logement, dans le contexte du grand chantier, en tenant compte de l'offre en Maurienne.



## 9- Développer et renforcer la cohérence de la communication dans et sur la vallée

- Poursuivre la communication "tourisme", lancée dans le précédent contrat, en mettant en avant des produits vallée (circuits) ;
- Promouvoir la cohérence de la communication interne sur la vallée (signalétique, charte graphique...)
- Améliorer la diffusion de l'information culturelle sur l'ensemble de la vallée (touristes et population locale)
- Faire connaître les entreprises à l'extérieur
- Améliorer l'accueil des nouveaux arrivants, des touristes,...



# Et après ???

- Donner à ces enjeux un contenu opérationnel
- Essayer de hiérarchiser les objectifs
- Au regard des objectifs, définir des critères d'évaluation des projets qui pourraient être inscrits aux contrats